

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie
de Provence-Alpes-Côte d'Azur
et gendarmerie pour la zone de défense
et de sécurité Sud

**Décision n° 58550 du 30 juillet 2013 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud**

NOR : INTJ1316109S

Le commandant de la région de gendarmerie de Provence-Alpes-Côte d'Azur et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 5378 du 29 janvier 2013 (NOR : INTJ1300429S),

Décide:

Article 1^{er}

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} septembre 2013:

Henri, Christophe Nigend : 151 501 Numéro de livret de solde : 8 009 637

Article 2

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1^{er} septembre 2013:

Petiberghien, Régis Nigend : 164 986 Numéro de livret de solde : 8 021 583

Article 3

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} septembre 2013:

Dupuich, Jean-François Nigend : 206 036 Numéro de livret de solde : 8 059 238

Fait le 30 juillet 2013.

*Le général de corps d'armée,
commandant la région de gendarmerie de Provence-Alpes-Côte d'Azur
et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud,*

D. GALTIER